

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 19

Absents : 8

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 3

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le trente et un juillet à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 juillet 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, Yves FERRON et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. DELOINCE Michel ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, BULTEL Jean-Pierre, MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre et BOUVET Patrick,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2018/170

**OBJET : REGIE UBAYE SKI - DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Le Conseil de communauté,

**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski, réuni le 13 juin 2018 ;

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le 23 Juillet 2018 ;

Sur Proposition de la Présidente,  
Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 qui se présente comme suit :

**BUDGET ANNEXE REGIE UBAYE SKI**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Art 6712	10.00 € (1)	Art 775	27 000.00 € (3)
Art 673	800.00 € (2)	Art 778	- 27 000.00 € (3)
Art 675	27 000.00 € (3)		
Art 022	- 810.00 € (4)		
Art 023	- 27 000.00 € (5)		
	-----		-----
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

<u>Dépenses:</u>		<u>Recettes:</u>	
		Art 2182-001	27 000.00 € (3)
		Art 021-001	- 27 000.00 € (5)
	-----		-----
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

- (1) Pénalités
- (2) Annulation Titres/Ex Antérieurs
- (3) Ecritures de cession d'un bien de l'actif de la régie Ubaye Ski
- (4) Moins-value sur Dépenses imprévues
- (5) Virement sect Investissement
- (6) Plus-value sur Chiffre d'affaires

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

C.C.V.U.S.P.



La Présidente,  
Mme VAGINAY Sophie

Séance du 31 Juillet 2018